

Transition énergétique : pétrole et gaz acteurs incontournables.

Paris, le 4 novembre 2015 - Francis Duseux, président de l'UFIP, a présenté aujourd'hui le point de vue de l'industrie pétrolière sur le rôle des hydrocarbures dans la transition énergétique.

A l'horizon 2030, le pétrole continuera à représenter au moins un tiers des besoins énergétiques mondiaux, européens et français. Il continuera à être un acteur incontournable grâce à sa concentration inégalée en énergie facilement transportable et à des ressources estimées à 100 ans de consommation. Le pétrole permet de satisfaire les besoins industriels et de mobilité, et est une matière première de la Chimie.

Consciente des enjeux climatiques, l'industrie pétrolière française a un rôle majeur à jouer dans le cadre d'un mix énergétique diversifié et moins carboné.

Elle participe à l'indépendance énergétique et à la sécurité d'approvisionnement du pays, tout en contribuant à la réduction des émissions de GES dans ses installations industrielles, en augmentant encore plus l'efficacité de ses produits grâce aux progrès technologiques et en continuant à leur incorporer des agro-carburants.

La sécurité d'approvisionnement exige de maintenir une chaîne logistique pétrolière complète et performante, de l'approvisionnement en pétrole brut jusqu'à la distribution finale de produits. Le transport continuera à jouer un rôle économique et social essentiel notamment au cœur des zones rurales où, par exemple, le fioul domestique reste une énergie de chauffage prépondérante.

Les politiques Climat-Energie européenne et française renchérissent le coût de l'énergie. C'est un défi économique majeur : il faut veiller à préserver la compétitivité des secteurs exposés à la concurrence internationale et limiter les impacts sur le pouvoir d'achat des consommateurs.

L'UFIP considère que les obligations et les mesures de soutien à des énergies non encore compétitives provoquent généralement une augmentation des coûts pour les consommateurs et de la fiscalité pour les contribuables, sans envoyer les bons signaux prix à la collectivité nationale. Il n'existe ainsi aucun bénéfice à opposer les énergies les unes aux autres. Au contraire, sur les plans environnemental, social, économique et fiscal, il doit y avoir une concurrence équitable entre les énergies fondée sur leurs mérites respectifs.

L'UFIP estime par ailleurs qu'un mix énergétique national diversifié doit s'appuyer sur l'évaluation et le développement de nos ressources nationales en pétrole et en gaz qui concourent à la sécurité d'approvisionnement du pays et à la réduction du déficit du commerce extérieur.

L'industrie pétrolière et gazière est une industrie de notre temps. Elle met ses ressources financières, technologiques et humaines au service de notre pays. Elle est convaincue qu'elle peut l'aider à maîtriser son impact climatique global et à réinventer un mix énergétique et un modèle industriel « made in France » reconnu.

« Dans la transition énergétique, toutes les énergies sont complémentaires. L'industrie pétrolière française continuera de mobiliser son expertise et ses compétences pour accompagner cette transition afin d'assurer au pays, compétitivité, durabilité et sécurité d'approvisionnement, en consommant moins d'énergie et en la consommant mieux » a déclaré Francis Duseux.

Pour illustrer son propos, l'UFIP publie 8 fiches thématiques, du « puits à la pompe » en France ainsi que « Pétrole et Gaz naturel en France : l'avenir est sous nos pieds » qui fait le point sur l'histoire et l'action des entreprises de l'exploration et la production d'hydrocarbures en France pour la création de valeur dans les territoires, les démarches responsables qu'elles conduisent dans leurs opérations et leur vision de l'avenir.

Ces documents sont disponibles et téléchargeables sur www.ufip.fr

Contact presse : Catherine Enck

☎ : 01 40 53 70 15 - cenck@ufip.fr